

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/12/2011

Réception par le Prefet : 12/12/2011

Publication : 14/12/2011



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2011-5-12-4

Séance du mercredi 7 décembre 2011

### **BUDGET PRIMITIF 2012 INTERVENTIONS DIVERSES AU TITRE DE LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES RESSOURCES HUMAINES**

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- inscrit un crédit de :

- 66 000 € pour les secours exceptionnels aux personnes nécessiteuses et autorise le Président à en effectuer la répartition et à signer les décisions d'attribution ;
- 2 500 € pour les secours en faveur des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ou leur famille et donne délégation à la Commission Permanente pour sa répartition ;
- 8 000 € pour les échanges avec le Lot-et-Garonne et donne délégation à la Commission Permanente pour le suivi de cette action ;
- 38 100 € pour doter le fonds départemental de soutien aux congrès ou manifestations à caractère national ou international se déroulant dans le Haut-Rhin, délégation étant donnée à la Commission Permanente pour l'attribution des aides en cours d'année ;
- 30 000 € en faveur d'Hélicours 68 ;

- accorde une subvention de 9 000 € en faveur de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin pour les jeunes sapeurs-pompiers.

LE PRESIDENT

Charles BUTNER

Adopté  
Monsieur Alphonse HARTMANN  
ne participe pas au vote relatif  
au volet « Jeunes sapeurs pompiers ».